



BIVOUAC

VIEUX CHAILLOL

Bivouac à la cabane des Parisiens

2 jours, 1 nuit



Sommet emblématique du Champsaur, le Vieux Chaillol domine la vallée du haut de ses 3163m. Bivouaquer à la cabane des Parisiens offre la possibilité d'être au sommet tôt le matin en passant une nuit magique à 2696m bien à l'abri. Une très belle randonnée aux très beaux panoramas sur toutes les faces Sud des sommets mythiques du Parc National des Écrins (Face sud de la Meije, barre des Écrins, etc...) Mais aussi sur le Mont Viso, le Dévoluy et jusqu'au Mont Ventoux en Provence !

LIEU : Chaillol 1600 (Champsaur- Hautes-Alpes)

DATE : du 16 au 17 juin 2024

DURÉE : 2 jours + 1 nuit

ENCADREMENT : Xavier moreau accompagnateur en montagne diplôme d'état, 06 48 75 48 14

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : moyen à bon marcheur, entre 800 à 1200m de dénivelé max, sentier de montagne et hors sentier

HÉBERGEMENT : en bivouac, dans une cabane d'altitude

GROUPE : 3 personnes

PORTAGE : vous portez vos affaires, le matériel de bivouac et la nourriture pour 2 jours

CARTOGRAPHIE : IGN 3437 OT Champsaur/vieux chaillol

TARIF : 212 € / personne

Le Tarif comprend	Le tarif ne comprend pas
<ul style="list-style-type: none">- L'hébergement tel que décrit dans le programme- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé ou breveté d'état- la pension complète (dîner, petit déjeuner, et pique-nique du jour 2)	<ul style="list-style-type: none">- Les boissons et les dépenses personnelles- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de départ de la randonnée- le pique-nique du Jour 1- Les assurances annulation et rapatriement- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

Ce que vous allez aimer :

- Bivouac en altitude.
- Lever de soleil au sommet du Vieux Chaillol.

PROGRAMME DU SÉJOUR

JOUR 1 : Chaillol 1600 1595 m – Cabane des Parisiens 2696 m

Départ de la station de ski Chaillol 1600 dans le Champsaur pour la cabane des Parisiens en passant par le col de la Pisse (2358m). L'itinéraire offre de belles vues sur la vallée du Champsaur et passe à proximité de magnifiques monolithes de grès sur les pentes sud du vieux Chaillol et leurs roches, polies par les glaciers et l'eau. Le col de la Pisse marque la limite entre le versant sud, chaud et sec et le versant nord plus minéral et froid.

Nuit en bivouac à la cabane des Parisiens.

Dénivelé +, 1100 m - Temps de marche : 4h - 9km

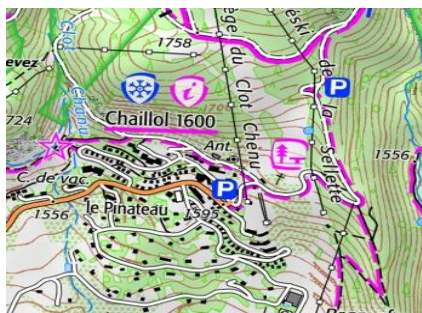
JOUR 2 Cabane des Parisiens 2696 m – sommet du Vieux Chaillol 3163m – Chaillol 1600

Réveil aux aurores pour un départ dans la nuit avec les frontales. Objectif lever le soleil depuis le sommet. La montée, courte et raide, n'est pas anodine mais la vue depuis le sommet vaut tous les efforts consentis jusque là. Contemplation, boisson chaude et en cas au sommet avant une longue redescente que nous fractionnerons en plusieurs parties (cabane des Parisiens pour récupérer les affaires et col de la Pisse pour le plaisir de manger des madeleines).

Dénivelé + 460 m / - 1560 m - Temps de marche : 8h – 12 km

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

RENDEZ-VOUS, DISPERSION ET ACCÈS



Le jour 1 : Rendez-vous à la station de ski de Chaillol 1600, au premier parking à 10H (voir carte ci-contre)

Le Jour 2 : Dispersion en fin d'après-midi, au retour de la randonnée.

L'ÉQUIPEMENT

- Sac à dos 40 ou 50L
- Bâtons de marche
- Chaussures de randonnée montantes et imperméables, guêtres
- 1 short et 1 pantalon, 1 change de sous-vêtements éventuellement
- 1 Tee-shirts manches courtes, légers et respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent, doudoune
- Lunette de soleil classe 3 ou 4. Crème solaire,
- Chapeau, bandeau, gants
- Gourde 1,5 L minimum,
- Pharmacie personnelle, Vos traitements médicaux avec ordonnance
- 1 duvet (confort 0° conseillé) + matelas
- Trousse de toilettes succincte (1 brosse à dent, 1 savon, 1 serviettes de toilettes petit format), papier toilette
- Des encas type fruits secs, barres de céréales
- 1 frontale, 1 couteau et 1 fourchette, 1 gobelet, 1 petite boîte
- Papiers d'identité + argent et CB.
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- **Matériel possible en prêt :** matelas confort, frontale, couverts, gobelet, à préciser lors de votre inscription auprès de l'accompagnateur

Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés.

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures...

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait. Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux